



Dossier N°	
------------	--

YACHT CLUB DE SAINT-TROPEZ

## RENOUVELLEMENT D'ADHESION MINEUR 2023

Sujette à validation du Conseil d'Administration

NOM / Prénom du mineur : .....

Date de naissance : .....

Adresse postale : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Email (parent) : .....

Tél. (parent) : .....

## FORMULE de COTISATION MINEUR

Choisissez votre/vos option(s) pour le renouvellement de votre cotisation.

Produit	PRIX	Choix
<b>Cotisation jeune + licence FFV</b> <i>Obligatoirement vendu avec licence et activités nautiques</i>	100€	<input type="checkbox"/>
Pass École de Sport <b>DEBUTANT</b> 10h30 à 12h	Mercredi = 100€ Séance = 12€/ an	<input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Séance
Pass École de Sport <b>OPTIMIST</b> 13h30 à 16h30	Mercredi = 100€ Séance = 12€/ an	<input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Séance
Pass École de Sport <b>PLANCHE à VOILE - CATAMARAN</b> 13h30 à 16h30	Mercredi = 150€ Séance = 15€/ an	<input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Séance
Forfait <b>Stage Vacances</b> **	400€/an Ou 100€/stage	<input type="checkbox"/> An <input type="checkbox"/> Stage

\*Les pass sont vendus en plus de la cotisation Jeune – \*\*Uniquement pour les enfants en École de sport



YACHT CLUB DE SAINT-TROPEZ

## AUTORISATION ET ATTESTATION PARENTALE POUR LES MINEURS

J'autorise Mme/Mr (votre nom/prénom) .....  
autorise l'enfant..... à effectuer une activité nautique au  
Yacht Club de Saint-Tropez

Je l'autorise à quitter seul(e) la base nautique à la fin de l'activité :  Oui  Non

Inscris et autorise le stagiaire mineur à participer aux activités proposées par le club de voile YCST

Je m'engage à respecter les Statuts et le Règlement Intérieur du Yacht Club de Saint-Tropez<sup>1</sup>  
J'autorise le Yacht Club de Saint-Tropez à utiliser sans aucune restriction mon nom, mon image pour tout texte,  
photographie, vidéo aussi bien de ma personne que du bateau que j'utilise lors des manifestations. Le nom, l'image  
pourront être publiés, diffusés par tout média (réseaux sociaux et magazines du Club, Presse, TV, radio, internet).

Autorise, en cas d'urgence, à faire pratiquer tous les soins médicaux nécessaires dans un  
établissement hospitalier.

Dégage la responsabilité YCST de tout évènement se produisant en dehors des heures normales  
d'activités.

- Atteste que le stagiaire :

S'immerger puis se maintiens à la surface de l'eau en position verticale et horizontale sans montrer  
signes réels de panique (pour les 5/6 ans)

S'immerger puis nage au moins 25 m (si - 16 ans)  Plonger puis nage au moins 50 m (si + 16 ans)

Atteste que toutes les questions du questionnaire de santé prévu à l'Annexe II-23 du Code du Sport ont  
reçu une réponse négative et que le mineur, dont je suis le représentant légal, ne présente pas de  
contre-indication à la pratique de la voile. Je reconnais qu'à travers cette attestation, j'engage ma  
propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFVoile ou de mon club ne pourra être recherchée

Avoir pris connaissance du règlement intérieur, de l'Extrait Code du Sport, du DSI affichés à l'accueil de  
l'école de voile YCST et relatifs aux garanties d'encadrement, de technique et de sécurité dans les centres  
nautiques.

Avoir reçu une information précisant le montant des garanties d'assurance associées à la licence F.F.V.  
et avoir été informé des possibilités de souscription de garanties complémentaires. Dans le cas où je souhaite  
souscrire à l'une de ces formules, je contacte moi-même le groupe MDS au 01.53.04.86.16 - 2/4 rue Louis David -  
75016 Paris.

### Mention obligatoire «lu et approuvé»

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature OBLIGATOIRE

Yacht Club de Saint-Tropez  
www.ycsainttropez.com

35, chemin de l'Estagnet - 83990 Saint-Tropez • Tél. 04 94 97 73 07 - ycst@outlook.fr  
SIRET : 847 592 193 00019 – APE 9312Z